



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

apprentissage et contrats de qualification

Question écrite n° 58492

Texte de la question

M. René Mangin souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème de la suppression des primes à l'embauche des jeunes sous contrat d'alternance et d'apprentissage. Cette mesure outre son aspect discriminatoire pour les PME-PMI qui font appel à ces dispositifs oublie la nécessité d'une insertion professionnelle réussie pour les jeunes sortant de formation. Les entreprises permettent cette insertion en recourant aux contrats d'alternance et d'apprentissage pour satisfaire une partie de leurs besoins en personnel qualifié. Il souhaite connaître ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. René Mangin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58492

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1317